
Programme de Formation

Renforcer ses connaissances en réglementation sociale

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Chef d'entreprise et collaborateur : assistant RH, assistant administratif, manager de proximité



Objectifs pédagogiques

- Identifier les règles applicables à l'entreprise
- Veiller au respect des règles prévues par la convention collective et par le droit du travail
- Anticiper les situations à risque



Description

1er jour :

Les conventions collectives, le code du travail, les accords d'entreprise, les usages, la jurisprudence

Les petits déplacements : les maîtriser et les mettre en application

Les grands déplacements

La durée du travail :

- Durée légale
- Limites journalières et hebdomadaires – temps de pause
- Définition de la notion de temps de travail effectif et ses implications dans le bâtiment
- Heures supplémentaires
- Contingent d'heures supplémentaires et contrepartie obligatoire en repos

L'embauche d'un salarié :

- Maîtriser les règles à l'embauche
- Choix du contrat de travail : point sur la réglementation CDD
- Clause spécifique
- Période d'essai et procédure de rupture
- Principaux documents à remettre à l'embauche

Affichages et registres et documents obligatoires



2ème jour :

Le pouvoir disciplinaire du chef d'entreprise

- Importance du règlement intérieur
- Agissement fautif ou faute disciplinaire
- Degré de gravité des fautes
- Prescription
- Les différents types de sanction
- Les sanctions interdites
- Procédure
- Preuve

Les absences :

- Que faire face à une absence injustifiée ?
- La suspension du contrat de travail dans le cadre d'un arrêt de travail : rdv de liaison, visite de pré reprise, visite de reprise

Les différents modes de rupture du contrat à durée indéterminé :

- Le licenciement pour impossibilité de reclassement suite à inaptitude
- Le licenciement pour motif économique
- La démission
- La présomption de démission
- La rupture conventionnelle

Focus sur la réglementation concernant les possibilités de rupture d'un contrat à durée déterminée

Point de vigilance concernant le seuil du déclenchement de l'obligation des élections au Comité économique et social



Prérequis

Aucun



Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Exemple de cas concrets



Moyens et supports pédagogiques

Les supports et divers documents seront adressés par mail à chaque participant au terme de la formation